

### Le Monument Laval

L'exécution du Monument Laval a été confiée, le 18 mars dernier, à M. Eh. Hébert, sculpteur canadien. Ce même jour, le contrat a été signé par l'artiste, par M. L.-P. Sirois, président du Comité, et par Mgr Têtu, l'un des trésoriers.

Le 25 mai, ainsi que nous le disions il y a huit jours, on a commencé le travail des fondations du Monument. Durant cette saison, on construira le mur d'enceinte, d'après les plans tracés par M. Berlinguet, architecte.

La souscription ouverte la dernière pour l'exécution de ce Monument s'élève déjà à plus de \$26 000. Il faudra recueillir au moins \$40 000 pour subvenir à tous les frais de l'entreprise. On y arrivera sans doute facilement, puisque l'élément « laïque » n'a pas encore figuré beaucoup sur la liste de souscription.

### Nos chroniqueurs « ouvriers »

Dans la « Chronique ouvrière » de la *Patrie* (Montréal) du 3 juin, se trouve l'étonnant paragraphe qui suit :

La jurisprudence, les injonctions et le pouvoir des tribunaux de décréter d'inconstitutionnelles les lois faites par les représentants autorisés de la nation, voilà autant de choses que nous ne comprenons pas qu'il puisse exister dans une démocratie.

Pour bien apprécier l'œuvre que font chez notre peuple les chroniqueurs ouvriers de Montréal, il faut tenir compte du fait que les journaux qui propagent les fausses idées sont encore plus dommageables que les publications immorales.

### Feu l'abbé F. Pelletier

M. Fortunat Pelletier naquit au Cap Saint-Ignace, le 1er août 1847, du mariage de M. Normand Pelletier et de Mme Justine Fortin. Il fut ordonné prêtre le 30 mai, à Québec. Il fut vicaire à Saint-Pierre, Ile d'Orléans, en 1875, à Saint-Raymond; en 1879, il devint curé de Sainte-Germaine, plus tard vicaire aux Grondines, enfin curé de Saint-Pierre de Broughton où il est décédé. Sa dépouille mortelle a été transportée au Cap Saint-Ignace pour être inhumée le 27 mai.